

DIRECCTE ALSACE : LES CONTROLEURS EN MOUVEMENT

Vendredi, le 24 juin 2011 :

Le collectif des contrôleurs du travail de la DIRECCTE Alsace (Haut-Rhin et Bas-Rhin) s'est réuni ce matin et a décidé de s'inviter à la réunion de service prévu avec les inspecteurs du travail de la DIRECCTE et de représentants de la DGT.

Nous avons obtenu de notre DIRECCTE d'informer, le DAGEMO, le DGP et le DGT (messieurs Allaire, El Nouchi et Combrexelle) de notre intervention et de transmettre notre pétition contre l'intégration dans le NES des CT.

Suite à cette réunion nous avons organisé un barbecue revendicatif dans notre cour d'honneur où tous les agents de la DIRECCTE étaient invités.



Luc Allaire a rappelé très rapidement le DIRECCTE pour l'informer qu'il avait pris connaissance de nos revendications.



Cette mobilisation a été un franc succès tant par la présence massive des contrôleurs de la DIRECCTE Alsace de par l'appui des collègues toutes catégories confondues.

Ce mouvement n'est que le premier d'une longue série.

Nous ne manquerons de vous tenir informé des suites du mouvement dans notre région.

PJ les articles de presse



STRASBOURG / MOUVEMENT REVENDICATIF

Les contrôleurs du travail en colère

Dira du
25.06.11

Plusieurs dizaines de contrôleurs du travail des deux départements alsaciens, inquiets et en colère, se sont retrouvés hier en milieu de journée à Strasbourg pour défendre leur statut à l'occasion d'un mouvement national. Réunis à l'appel de la CFDT, de la CGT, de FO, de la CFTC, de la FSU, de Sud et de l'UNSA dans la cour de la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) autour d'un barbecue revendicatif, ils ont réaffirmé leur opposition à l'évolution que le ministère du Travail entend leur imposer. Explication : ces agents, qui réalisent 80 % des contrôles en entreprise, relèvent à l'heure actuelle de la catégorie B + -obtenue de haute lutte en 2003. Or il est aujourd'hui question de les intégrer dans un nouvel espace statutaire, où se retrouveraient tous les agents de catégorie B de la fonction publique.

Les contrôleurs considèrent donc cette modification statutaire comme « un déclassement ». Au regard de leurs qualifications et des responsabilités qui sont les leurs, ils estiment qu'ils devraient plutôt obtenir une revalorisation salariale sur la base de la grille de la catégorie A.

Les agents mobilisés, rejoints hier par d'autres personnels en colère contre les conséquences de la RGPP (réforme générale des politiques publiques) sur les conditions d'exercice de leur travail, comptent poursuivre leur action jusqu'à ce que le ministère du Travail accepte d'ouvrir des négociations. Ils prévoient de mener dans les prochaines semaines d'autres actions en interne.

Social Les contrôleurs du travail se mobilisent pour leur statut

Les contrôleurs du travail des Directions régionales des entreprises, de la concurrence de la consommation, du travail et de l'emploi (Dirrecte) Alsace ont organisé, vendredi, un « barbecue revendicatif » pour protester contre leur changement de statut.

Depuis 2003, les contrôleurs du travail relevaient statutairement d'une grille spécifique. Le Nouvel espace statutaire (NES) remet cette spécificité en cause en constituant une grille unique pour tous les agents de catégorie B. « On le ressent comme une perte de statut et de reconnaissance », affirme Florence Boy, de la CFDT. « Nous traitons des problématiques très diverses, du harcèlement à la non conformité des machines. C'est un métier très technique, qui demande beaucoup de dynamisme. »

Ces contrôleurs du travail exigent donc une revalorisation de leur statut, et refusent d'être intégré dans le NES. Ils veulent entrer dans la catégorie A.

« Au niveau local, c'est la première

fois depuis dix ans que les agents de la Dirrecte se mobilisent autant », affirme Eric Mandra, représentant de l'intersyndicale des contrôleurs. « On ne se bat pas que pour nous mais aussi pour les salariés », renchérit Jessica Lirot. Avec toutes ces réformes et la baisse des effectifs, les demandes individuelles ne seront plus traitées. C'est envoyer ces demandeurs dans le privé vers des avocats, s'ils en ont les moyens. On veut pouvoir continuer à assurer une égalité de traitement pour tous ».

Les manifestants ont déjà envoyé une pétition à leur ministère et veulent multiplier les actions pour qu'elles soient visibles aussi à l'extérieur. Ils appellent d'autre part les contrôleurs à ne plus remonter de chiffres, ne plus assurer les charges destinées à d'autres qui leur sont confiés par les inspecteurs du travail et à ne plus participer aux réunions avec la direction. Tout ceci tant que le ministère n'aura pas ouvert de négociations sur le statut des contrôleurs du travail.

L'Alsace du
26.06.11

Marie Jund